



# PLUI et Concertation

« Donner envie de participer au PLUI »  
Communauté de Communes  
du Pays de Lumbres



**Marie-Julie SEYLLER**



**Webconférence Territoires Conseils**  
**17 Mai 2017**

**Tanguy BEUZELIN**





## Contenu de la réunion

- Présentation du territoire et du contexte général
- Méthode de concertation avec les habitants et acteurs du territoire
- Apports et enseignements

# Présentation du territoire et du contexte général

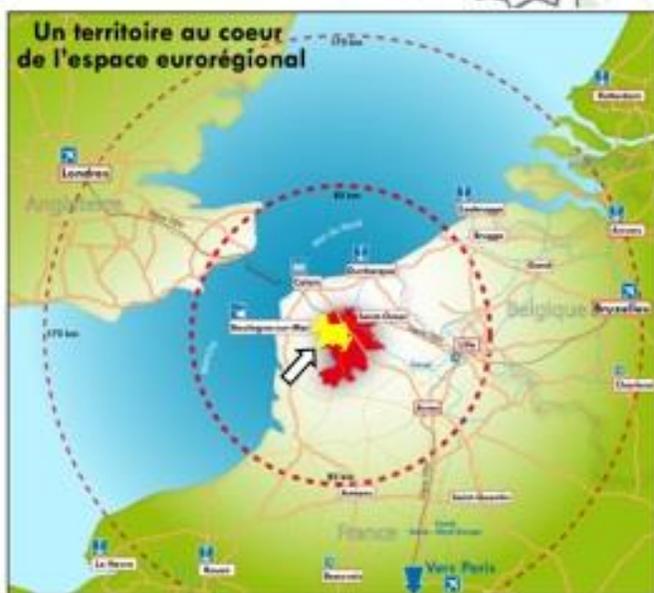
.....

## Présentation du territoire et du contexte général



### Communauté de Communes du Pays de Lumbres :

- 36 communes
- 24 408 habitants en 2016
- Intégrée au Pays de Saint-Omer, dont le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), approuvé en 2008, est en cours de révision
- Intégrée au périmètre du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (PNRCMO)
- Territoire à dominante agricole présentant de forts enjeux paysagers et environnementaux
- Reconnu Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte
- 10 PLU/5 CC/3 POS/18 communes RNU



# Présentation du territoire et du contexte général

2015

2016

2017

Février 2015  
Prise de compétence  
Prescription du PLUi

Sept.15 – juin 16  
**Diagnostic**

Sept.16 – mars 17  
**PADD**

**Traduction  
réglementaire**

Décembre 2015  
Lancement démarche de  
concertation

Juin 2015  
Modalités de collaboration

Phase 1  
Concertation

Phase 2  
Concertation

Arrêt de projet

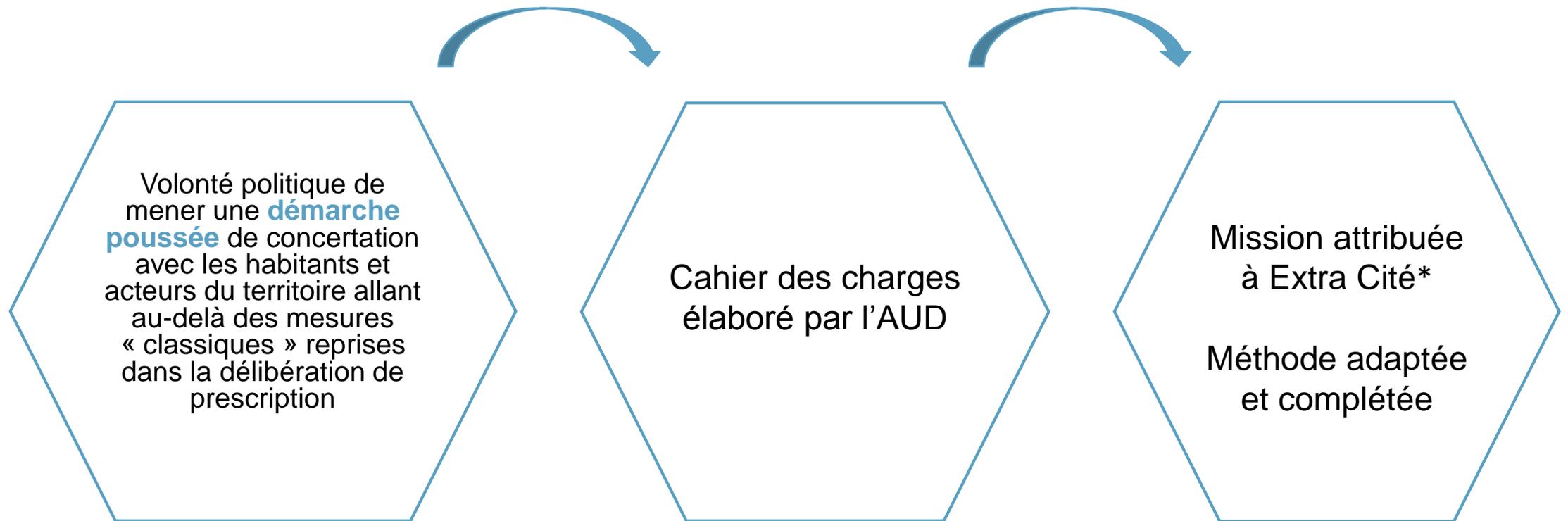
## Une démarche volontariste des élus de la CCPL

- Sur proposition de l'Agence d'urbanisme de Saint-Omer, une démarche de concertation résolument volontariste souhaitée par les élus du Pays de Lumbres
- Volonté de co-construire le Territoire avec les personnes motivées et concernées de façon à la fois ludique et dynamique
- Une démarche exemplaire et innovante confiée à des spécialistes de l'animation et de la concertation citoyenne (« ExtraCité »), les urbanistes venant plutôt en appui à la démarche
- Un coût supplémentaire : 90 000€ pour le dispositif participatif  
Coût global PLUI : environ 220 000 euros sur les 36 communes  
Subventions attendues : 80 000 euros (pas encore toutes stabilisées)

# Méthode de concertation avec les habitants

.....

# Méthode de concertation avec les habitants



\*Cluster d'entreprises du développement local durable

# Méthode de concertation avec les habitants

## ➔ Les objectifs de la concertation

↳ Construire le diagnostic et le projet du Pays de Lumbres avec :

Toutes les  
générations

Toutes les  
catégories  
socioprofessionnelles

Toutes les  
communes

Sur toutes les  
thématiques

## Méthode de concertation avec les habitants

➔ Concertation tout au long de la procédure suivant 4 étapes



Diagnostic et enjeux



Projet de territoire



Traduction réglementaire et opérationnelle



Bilan / préparation de la mise en œuvre

# Méthode de concertation avec les habitants

## ➔ Etape 0 : mobilisation

- Création d'outils de communication pédagogique
- Réunion de mobilisation des acteurs relais
- Grand jeu photo
- Travail de mobilisation terrain



# Méthode de concertation avec les habitants

## ➔ Etape 1 : Partager le diagnostic Avril – mai – juillet 2016

- Exposition grand public
  - Voyage dans le temps
  - Voyage dans l'espace (mapping)
  - Arbre à palabres
- Visites libres et séquences encadrées pour publics spécifiques :
  - Collège
  - Lycée
  - Mission locale
  - Entrepreneurs
  - Aînés



### PHASE DIAGNOSTIC PARTAGÉ



Enquête en porte à porte et sur les marchés



En un siècle, le Pays de Lumbres a changé !  
En bien ? En mal ?  
À vous de le dire en **2 CLICS !**



Les ateliers participatifs de Mai



Présentation de la synthèse du diagnostic partagé aux élus du territoire.

Enrichir les données chiffrées par le **ressenti** des habitants

Avril 2016	Mai	...	Juillet
<b>GRAND JEU PHOTO DIAGNOSTIC</b> Du 1 <sup>er</sup> au 30 Avr.	<b>ATELIERS PARTICIPATIFS</b> 11, 12, 13 Mai de 12h à 20h		<b>FORUM de RESTITUTION</b> 7 Juillet 18h30

## Méthode de concertation avec les habitants

### ➔ Etape 1 : Partager le diagnostic Avril – mai – juillet 2016

Semaine du 09 au 13 mai : phase 1 de concertation avec les habitants

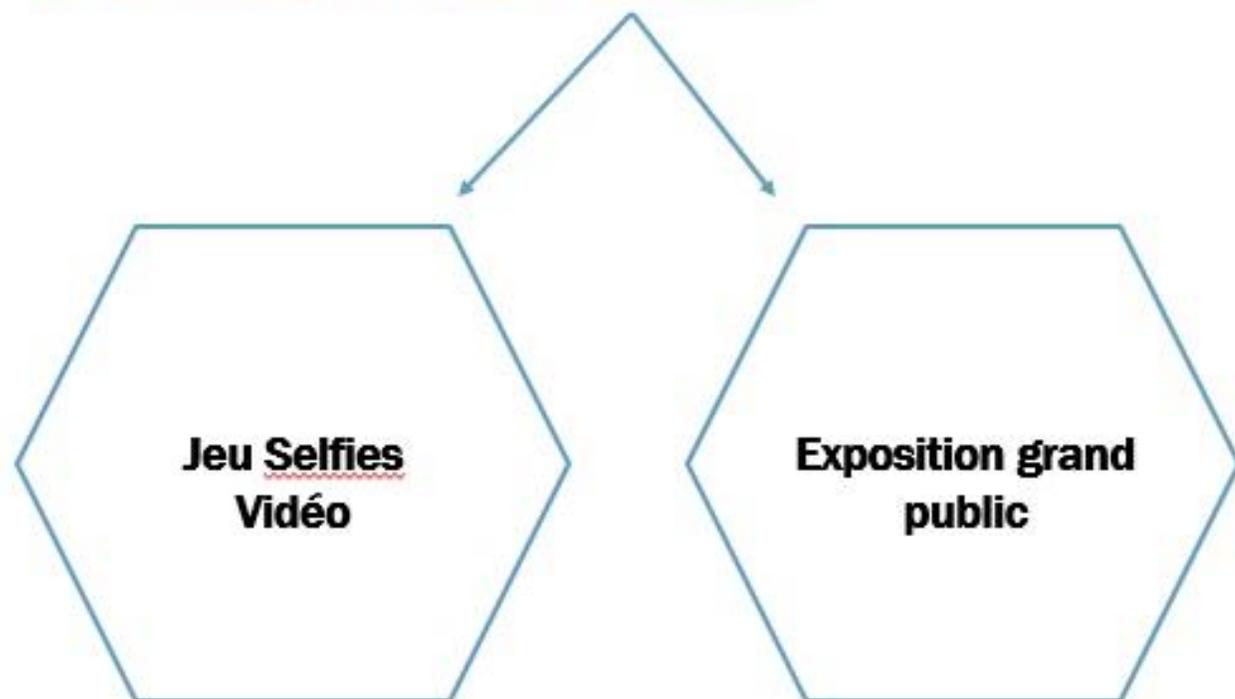
- Environ 350 personnes enquêtées sur le terrain
- Une soixantaine de contributions aux jeu des cartes postales anciennes
- Une trentaine de chefs d'entreprise aux petits déjeuners
- Plus de 90 collégiens et lycéens
- Une quinzaine d'ainés
- 22 jeunes de la mission locale et leurs animateurs
- Plus d'une centaine de personnes sont passées en visite libre

Des ateliers poursuivis au collège : sur 3 jours, plus de 200 élèves



# Méthode de concertation avec les habitants

## ➔ Etape 2 : construire le projet de territoire D'octobre à décembre 2016



**Les ateliers participatifs de décembre**  
 Du mardi 7 au jeudi 9 décembre 2016, 14h00-18h00, MAISON DES SERVICES - LUMBRES  
 7, 8 ET 9 DÉCEMBRE 2016 12H-20H  
 MAISON DES SERVICES - LUMBRES

**Retour en images sur les ateliers participatifs de Mai**

**LES ENJEUX À PRIORISER DU PROJET DE TERRITOIRE**

- renforcer les équipements et services de proximité
- renforcer les services de proximité
- améliorer l'attractivité du territoire
- permettre aux citoyens de participer au développement du territoire
- améliorer le dialogue intercommunal et intersectoriel
- développer des solutions innovantes à la mobilité
- améliorer le cadre de vie et la qualité de l'habitat
- permettre aux citoyens de participer au développement du territoire
- améliorer les services de proximité
- améliorer la qualité de l'habitat
- améliorer les services de proximité
- améliorer la qualité de l'habitat
- améliorer les services de proximité

**DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ au PROJET DE TERRITOIRE**

**GRAND JEU VIDÉO/SELFIE**  
 12 ateliers du 18 novembre  
 En une petite vidéo (20 sec, max) dites-nous quelle est votre priorité (pour un enjeu choisi).

**ATELIERS CRÉATIFS**  
 Du 7 au 9 décembre  
 Ateliers, mapping vidéo sur carte du territoire, ateliers, workshop, ateliers... ouverte à tous.

**À VOUS DE FIXER LES PRIORITÉS PARMIS CES ENJEUX, PAR VOS VIDÉOS OU EN PARTICIPANT AUX ATELIERS**

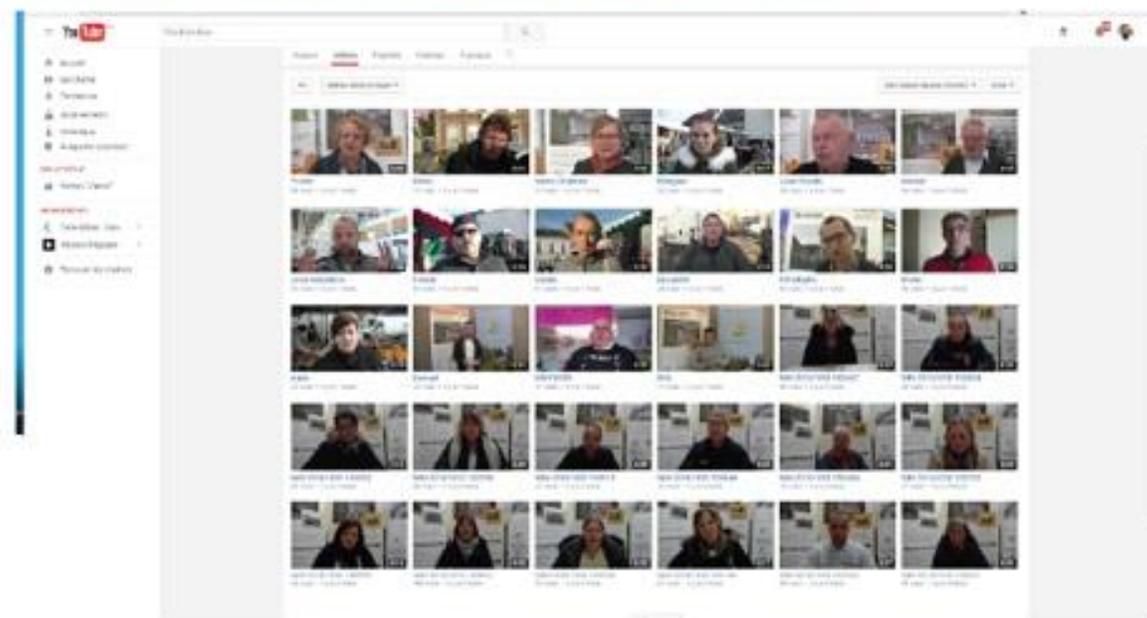
# Méthode de concertation avec les habitants

## ➔ Etape 2 : construire le projet de territoire D'octobre à décembre 2016



Trentaine de vidéos commentaires des enjeux du PADD

<https://www.youtube.com/channel/UCMCzwOxt0BOV1aPURfiv6Xg>



Capture d'écran de la chaîne Youtube de la CCPL

## Méthode de concertation avec les habitants

### ➔ Etape 2 : construire le projet de territoire D'octobre à décembre 2016

Du 07 au 09 décembre 2016

- Ateliers spécifiques avec collège, entrepreneurs, aînés, Mission locale
- Créneaux libres
- Animation autour des enjeux du PADD
- Animation autour d'une projection verticale des cartes d'orientations du PADD
- Outils destinés à capter les avis et ressentis (livre d'or numérique, questionnaire d'évaluation)

Exposition grand public

➔ Au total : **145 visiteurs** et une trentaine de contributions au livre d'or et au questionnaire



## Méthode de concertation avec les habitants

### ➔ Etape 3 : d'un projet de territoire à un PLUi Période à fixer

- 4 ateliers territorialisés (par secteur)
  - Travail sur carte ou maquette,
  - Rappel des axes du projet de territoire,
  - Pédagogie sur la manière de les traduire dans un PLUi.

### ➔ Etape 4 : l'après PLUi

- Rapport final d'évaluation de la démarche
- Préconisations pour poursuivre la concertation avec les habitants après l'approbation du document.



Travail collectif sur cartes de l'application du projet de territoire.

# Apports et enseignements

.....

## Apports et enseignements

- La première phase de concertation a permis d'**enrichir le diagnostic** et de mettre en avant des **enjeux particuliers**
- La confrontation de ces éléments avec la hiérarchisation des enjeux faite par les élus a permis de **faire évoluer le scénario de développement**
- La deuxième phase de concertation a permis de **valider les axes du PADD** et de **soulever certaines actions**
- De façon générale : permet de toucher des publics particuliers, de **faire se rencontrer** les élus et les citoyens autour d'un projet commun
- **Ambiance très positive** – les demandes privées sont très rares



## Apports et enseignements

Cette démarche de concertation :

- Demande une réelle **volonté politique** = il a fallu expliquer et faire adhérer les élus à la démarche (craintes à lever)
- Demande un **investissement humain** important (équipes CCPL, bureau d'études, élus, AUD, acteurs relais) et des coûts financiers à anticiper
- Demande de bien **définir en amont** l'étendue et les attendus de la démarche pour que les habitants la comprennent et y adhèrent
- Requiert une **stratégie de communication** adaptée (presse locale, importance des acteurs relais, réseaux sociaux, identité visuelle, vocabulaire)
- Nécessite de caler les temps de concertation avec les **temps de travail avec les élus** pour un enrichissement mutuel





..... **Merci pour votre attention** .....



**Marie-Julie SEYLLER**



.....  
**Webconférence Territoires Conseils**  
**17 Mai 2017**  
.....

**Tanguy BEUZELIN**

